

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

<p>Action 1 : Initier des espaces de dialogue et de rencontre entre les publics fragilisés sur le territoire de la CCLNG et favoriser leur entraide</p> <p>La création d'espace de dialogue et de rencontre entre personnes rencontrant les mêmes difficultés permet de lutter contre l'exclusion et de créer du lien. Faciliter son accès aux personnes résidant sur le territoire de la CCLNG permet de prévenir un aggravement de la situation par un partage et un soutien entre pairs.</p>	
Diagnostic initial	Public cible
Absence de dispositif de pair aidance sur l'intercommunalité	Personnes en situation de handicap ou atteinte d'une maladie chronique
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Développer l'inclusion et l'accompagnement des personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en lien des acteurs • Communication auprès des publics • S'appuyer sur des retours d'expériences • Identifier des habitants/associations ressources • Identifier un lieu • Ajouter le site du Groupement d'Entraide Mutuelle de St A de Cubzac comme étape possible au Transport A la Demande (à revoir en fin de convention en 2023)
Objectifs opérationnels	
Développer le partage d'expérience et l'entraide mutuelle Favoriser l'accès à l'entraide mutuelle	
	Echéances de réalisation
	2023 à 2026
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre Intercommunal d'Action Sociale,	Mise en œuvre d'une dynamique de pair aidance entre personnes concernées Accompagnement à la mobilité des personnes souhaitant se rendre au GEM
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
GEM, Région, AMSAD, associations, ...	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un groupe - Nombre de personnes investies dans les groupes - Nombre de personnes utilisant la nouvelle destination du TAD

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

Action 2 : Favoriser l'inclusion dans les accueils de loisirs	
Afin de favoriser un accueil inclusif dans accueil de loisirs, sollicitation de la plateforme Loisirs et Handicap Récréamix 33 : ensemble de services qui facilitent l'accès au sport et aux loisirs pour les enfants et jeunes en situation de handicap vivant en Gironde : accueils périscolaires, centres de loisirs, ...	
Diagnostic initial	Public cible
Léo Lagrange pratique déjà au quotidien l'inclusion des enfants porteurs de handicap mais l'accompagnement spécifique reste insuffisant	Enfants en situation de handicap
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Développer l'inclusion et l'accompagnement des personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Solliciter l'association Récréamix 33 • Présenter le projet aux structures d'accueil • Mettre en œuvre collectivement un projet de formation
Objectifs opérationnels	Financement Caf : Bonus Inclusion
Faciliter l'inclusion des jeunes en situation de handicap dans les espaces scolaires et extra-scolaires	Echéances de réalisation
	2023/2024
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance Jeunesse	Accompagnement pédagogique des structures et des encadrants pour une meilleure inclusion des enfants en situation de handicap
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Récréamix 33, Léo Lagrange, communes (accueil de loisirs et périscolaires), Caf	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures accompagnées - Nombre d'enfants handicapés accueillis dans les ALSH

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

Action 3 : Mettre en lien les établissements scolaires et les dispositifs d'inclusion des jeunes en situation de handicap

Cette action s'inscrit dans le cadre de la politique nationale pour le développement de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Sa finalité est de renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires et auprès de l'ensemble de la communauté éducative. L'E.M.A.Scol est en lien avec les acteurs et partenaires du territoire.

Diagnostic initial	Public cible
Absence d'accompagnement spécifique aux jeunes porteurs de handicap	Collèges et écoles du territoire
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Développer l'inclusion et l'accompagnement des personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur l'existence auprès des établissements scolaires sur les dispositifs de soutien (EMASCOL pour l'inclusion des jeunes en situation de handicap)
Objectifs opérationnels	
Faciliter l'inclusion des jeunes en situation de handicap dans les espaces scolaires et extra-scolaires	Echéances de réalisation
	2023
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance Jeunesse	Sensibilisation et information des professionnels des établissements scolaires. Apport d'expertise et de ressources aux établissements et à l'ensemble de la communauté éducative.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
EMASCOL, collèges, écoles	- Utilisation du dispositif sur le territoire par les acteurs

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

Action 4 : Elaborer une politique de prévention multi partenariale sur des problématiques locales Organisation d'actions multi acteurs sur le territoire correspondant aux besoins identifiés dans la population.		
Diagnostic initial	Public cible	
Besoin de coordination entre les acteurs de la prévention et absence de communication sur la prévention	Personnes atteintes de maladies chroniques, addictions Familles, jeunes	
Enjeu	Modalités de mise en œuvre	
Améliorer la situation sanitaire par une meilleure démarche de prévention	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acteurs de la prévention selon la thématique • Organiser une rencontre entre acteurs • Sélection de brochures relatives à la prévention • Mise en place d'un stand prévention lors des évènements organisés par la CCLNG avec thématiques variées (santé sexuelle, violence, addiction, nutrition) • Création d'un stand • Sélection du niveau de prévention : primaire • Cibler les publics (jeunes, parents, ...) • Faire appel au document du CLS sur la prévention 	
Objectifs opérationnels		
Coordonner et rendre visibles les acteurs de la prévention	<th>Echéances de réalisation</th> 2026	Echéances de réalisation
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus	
Centre Intercommunal d'Action Sociale/Contrat Local de Santé Tous les services au public gérés par la CCLNG	Actions de prévention partenariales et stand sur les évènements	
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation	
CAF, Communes, associations, PSP, CLS, PAEJ, Mission Locale, Hôpital de Blaye ...	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs présents à la rencontre - Nombre d'actions organisées - Nombre d'évènements avec un stand de prévention - Evolution des taux d'addiction, d'accidents, etc.. sur les thématiques concernées 	

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

Action 5 : Informer sur le devoir d'intervention des citoyens dans le repérage de violence intra familiale

En France, plus de 50 000 enfants et adolescents par an sont victimes de maltraitance. Un rapport gouvernemental (2019) a démontré qu'un enfant meurt tous les cinq jours, tué par sa propre famille. Une famille sur trois n'était pas connue des départements pour des faits de danger sur un mineur. La maltraitance peut aussi bien toucher des femmes, des personnes âgées ou handicapées.

Sensibiliser la population, les familles et les professionnels sur ce sujet peut permettre d'identifier des situations de maltraitance et d'agir.

Diagnostic initial	Public cible
Violences familiales prégnantes sur le territoire	Familles, habitants, professionnels
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Lutter contre la violence intra-familiale	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention dans les établissements scolaires et de loisirs (collèges possibilité de collaborer avec le CLS et la PMI) • Campagne d'information sur la voie publique, dans des lieux discrets (toilettes publiques, esthéticiennes...) • Information quant aux démarches à suivre en cas de repérage • Recensement des outils existants et réflexion sur les outils à destination des Jeunes
Objectifs opérationnels	
Sensibiliser au repérage de situation de maltraitance	
	Echéances de réalisation
	2023
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre Intercommunal d'Action Sociale, Direction Enfance Jeunesse	Responsabilisation de la population vis-à-vis de situations de maltraitance
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Département, CLS, Caf, PMI, Association VICTAID, AMSAD..	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'établissements/structures dans la démarche - Nombre de signalements aux autorités compétentes

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

Action 6 : Organiser des cafés de l'accès aux droits	
Afin de lever les freins à l'accès aux droits les travailleurs sociaux se rendent dans les lieux spécifiques à l'accompagnement de personnes en situation de précarité.	
Diagnostic initial	Public cible
Des personnes éloignées du droit commun sur le territoire	Personnes en situation de précarité en non recours
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Rendre visibles les points d'accès aux droits et ouvrir les services à la population	<ul style="list-style-type: none"> ● Identification de lieux ● Identification des partenaires ● Mise à disposition de locaux par les partenaires ● Communication
Objectifs opérationnels	
Lever les freins au nonaccès aux droits via la convivialité	Echéances de réalisation
	2024
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre Intercommunal d'Action Sociale,	Accompagnement de personnes en non recours
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Caf, Département, Resto du cœur, communes, collèges	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cafés organisés - Nombre de personnes accompagnées - Nombre de partenaires présents

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

Action 7 : Créer un livret de service commun à la CCLNG, au département et à la CAF	
Créer un livret commun à la CCLNG et au département sur les services sociaux en direction de la population	
Diagnostic initial	Public cible
Des personnes éloignées du droit commun sur le territoire	Population, personnes en situation de précarité en non recours
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Rendre visibles les points d'accès aux droits et ouvrir les services à la population	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des services • Sélection des lieux et plateformes sur lesquels rendre le livret disponible en version papier et numérique • Utiliser les outils sur le portail Gironde.fr
Objectifs opérationnels	
Ouvrir les services et les adapter aux problématiques de mobilité et d'utilisation du numérique	Echéances de réalisation
	2025
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre Intercommunal d'Action Sociale,	Existence et disponibilité de l'information à tous les citoyens, connaissance accrue de l'environnement social du territoire
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Département, CAF	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de consultation du site ou du document en mairie - Retour qualitatif sur l'utilité et l'appréhension du livret par les communes

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

Action 8 : Développer la proximité des institutions en délocalisant des permanences ou en favorisant l'itinérance	
Faciliter les démarches administratives aux personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité ou avec l'outil numérique en délocalisant les permanences sur le territoire.	
Diagnostic initial	Public cible
Une répartition inéquitable des permanences sur le territoire, des difficultés de mobilité	Personnes rencontrant des difficultés de mobilité ou d'utilisation de l'outil numérique
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Rendre visibles les points d'accès aux droits et ouvrir les services à la population	<ul style="list-style-type: none"> • Activer et créer des partenariats qui facilitent l'accès aux droits (Pôle emploi, chai 2.0, CIAS, Bibliothèques..) • Médiateur numérique du Département • Itinérance des permanences • Mise à disposition de matériel • Bus itinérant équipé, visio, scanners...
Objectifs opérationnels	
Ouvrir les services et les adapter aux problématiques de mobilité et d'utilisation du numérique	
	Echéances de réalisation
	2025
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre Intercommunal d'Action Sociale,	Maillage du territoire Accompagnement de personnes en non recours
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Chai 2.0, communes, Pôle emploi , Département	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de permanences itinérantes réalisées - Nombres de personnes accompagnées

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

Action 9 : Faire une étude sur le taux de logements vacants sur le territoire

Cette action vise à agir sur la coexistence de deux problématiques : des logements vacants sur le territoire et des foyers rencontrant des difficultés pour se loger.

Diagnostic initial	Public cible
Logements vacants, difficulté d'accès à la location	Logements non occupés
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Œuvrer contre le mal logement et accompagner les publics fragilisés	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une étude sur les logements vacants pour réduire le taux
Objectifs opérationnels	Echéances de réalisation
Identifier les logements indécents en location et suivre l'évolution du parc locatif	En cours
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Service d'Opérations d'Amélioration Programmées de l'Habitat	Mise en location des logements vacants
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Caf (sous réserve : action déjà lancée)	<ul style="list-style-type: none"> Visibilité des capacités d'accueil du territoire

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

Action 10 : Accompagner et reloger les personnes en situation de mal logement/précarité Diversifier l'habitat des publics en situation de précarité (réservation de mobil-home, chalets ou de terrains pour les implanter en collaboration avec des associations spécialisées)	
Diagnostic initial	Public cible
Des foyers résident dans des conditions précaires/insalubres	Personnes en situation précaire financièrement/socialement
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Œuvrer contre le mal logement et accompagner les publics fragilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic habitat précaire • Sollicitation des associations • Identification foyers • Prospection terrains
Objectifs opérationnels	Echéances de réalisation
Identifier les logements indécents et suivre l'évolution du parc locatif	Protocole de lutte contre le Mal Logement en cours de renouvellement
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre Intercommunal d'Action Sociale,	Accompagnement au relogement des publics en situation de précarité Baisse des situations de mal logement sur le territoire
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF (accompagnement méthodologique et financement de prestations individuelles), département, communes, bailleurs sociaux, Resto du cœur, MODIL PRADO, Caritas, ...	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de foyers accompagnés - Nombre d'offres de relogement déployées

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

Action 11 : Mettre en œuvre un Permis de Louer	
Cette action vise à agir sur la coexistence de deux problématiques : des logements vacants sur le territoire et des foyers rencontrant des difficultés pour se loger.	
Diagnostic initial	Public cible
Des logements en location insalubres	Propriétaires de logements et bailleurs
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Œuvrer contre le mal logement et accompagner les publics fragilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un Permis de Louer avec l'accompagnement des communes et des propriétaires par un technicien • Recrutement possible sur la CCLNG sous réserve d'avoir un nombre suffisant de communes participantes • Formation/accompagnement possibles par les Conseillers Thématiques de la Caf • Travail de prévention et d'inclusion à intégrer dans la mission
Objectifs opérationnels	
Identifier les logements indécents en location et suivre l'évolution du parc locatif	
	Subventions OPAH/ANAH possibles à hauteur de 50% des coûts de rénovation
	Echéances de réalisation
	Démarrage en 2023
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre Intercommunal d'Action Sociale,	Réduction du taux de logements insalubres sur le territoire
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Communes, autres collectivités ayant mis en place ce type d'actions (G3C sur 6 communes : St André de C, Tauriac, Bourg, Val de Virvée, Pugnac, Mombrier)	- Nombres de propriétaires accompagnés

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

Action 12 : Augmenter le nombre de logements d'urgence et créer des conditions d'éloignement des publics en danger

Afin d'apporter une réponse aux victimes de violences domestiques la création de nouveaux logements ou hébergements sur le territoire est essentiel, de manière à accompagner au mieux la personne dans ses démarches.

La réactivation et le développement de collaborations quant au relogement de personnes victimes de violences domestiques (communautés de communes de Haute Gironde, réseau des hébergement temporaires.) permettraient de fournir des logements sécurisés et de faciliter les démarches d'accompagnement des personnes.

Diagnostic initial	Public cible
Pas suffisamment de logements d'urgence -3 jours seulement d'hébergement Logements existants identifiés par la population	Personnes sujettes à des violences domestiques
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Œuvrer contre le mal logement et accompagner les publics fragilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Allonger le temps d'accompagnement • Restaurer et activer des partenariats avec des gîtes, hôtels du territoire • Réfléchir à des solutions autres que les gîtes en haute saison • Echange de familles entre les territoires de Haute Gironde • Accompagnement du Département par un dispositif Haute Gironde
Objectifs opérationnels	
Proposer un accompagnement sécurisé en cas de situations d'urgence (violences domestiques)	Echéances de réalisation
	2023
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre Intercommunal d'Action Sociale, Office du Tourisme	Création de solutions de relogement adaptées aux situations des victimes et sécurisées
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
APAFED, Département	<ul style="list-style-type: none"> - Nombres de partenariats/logements créés - Collaboration avec l'APAFED - Création d'un partenariat avec les territoires de Haute Gironde

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

Action 13 : Faire connaître les aides pour les consultations psychologiques et psychiatriques	
Donner de la visibilité aux dispositifs et structures qui proposent des consultations psy gratuites/prises en charge.	
Diagnostic initial	Public cible
Difficultés d'accès aux soins psychologiques et psychiatriques	Personnes en situation de précarité
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Développer l'offre de soins sur le territoire et assurer la continuité de l'offre existante	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les aides et les professionnels/structures • Demander l'autorisation des partenaires • Diffuser l'information en direction des communes, associations, ...
Objectifs opérationnels	
Faciliter l'orientation des publics vers les dispositifs de santé	Echéances de réalisation
	2023
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre Intercommunal d'Action Sociale,	Amélioration de l'accès aux soins psy
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
PSP, CLS, Département, partenariat avec les services du CHU (psychiatrie), CMP	- Nombre de personnes orientées

Axe 5. Renforcer l'inclusion et l'accompagnement des publics fragilisés

Action 14 : Créer une carte des services de santé à destination de la population Apporter un éclairage visuel et cartographique sur l'offre de soin sur le territoire.	
Diagnostic initial	Public cible
Structures et dispositifs mal identifiés par la population	Habitants du territoire
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Développer l'offre de soins sur le territoire et assurer la continuité de l'offre existante	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les structures via le PSP, les sites des mairies, site AMELI.fr . • Diffuser l'information en direction des communes
Objectifs opérationnels	Echéances de réalisation
Faciliter l'orientation des publics vers les dispositifs de santé	2024
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Centre Intercommunal d'Action Sociale,	Meilleure connaissance de l'offre sur le territoire pour un meilleur accès
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Pôle de Santé Pluridisciplinaire, Contrat Local de Santé, Département	- Consultation de la carte